



Bien plus qu'une simple donnée statistique, le chômage demeure un phénomène dont la complexité a été accentuée par de nombreuses crises de différentes natures : économiques, politiques ,climatiques, technologiques... des crises qui se sont traduites au fil des années par de nouvelles tendances sur le marché du travail :

- Une pénurie de compétences accentuée par l'évolution démographique et les tendances de vieillissement de la population chez certains pays à revenus élevés ;
- Le sous-emploi des secteurs productifs, l'emploi informel, ainsi que des tendances d'exclusion marquées chez les jeunes et les femmes, en plus d'inégalités croissantes des revenus chez les pays à revenus bas ou intermédiaires;
- L'émergence de nouveaux métiers porteurs, conséquence directe de la globalisation, de l'évolution technologique, et de la restructuration de certaines chaînes de valeurs au sein de certaines économies pour lesquels tous les pays ne sont pas forcément préparés.

Comme de nombreux pays, le Maroc subit ces mutations aggravées au niveau national par des années successives de sécheresse.

Face à ce constat, le royaume dispose d'une vision de développement éclairée par les orientations de Sa Majesté le Roi Mohamed VI que dieu l'assiste, d'un modèle de développement dont les indicateurs d'impact sont clairement définis, ainsi qu'une feuille de route gouvernementale progressant vers un modèle d'état social centré sur le citoyen. Dans ce sens, l'accès à des services publics gratuits est un axe de progrès vers cet état social, parmi ces services, on retrouve l'accompagnement vers une opportunité d'insertion professionnelle pour les chercheurs d'emploi.

Tout en sachant que le phénomène est structurel dans le temps, et que les remèdes nécessiteraient forcément des solutions à court, moyens et long terme, notre pays a identifié plusieurs déterminants essentiels pour agir et amorcer les tendances inquiétantes. Tout d'abord, l'encouragement de l'investissement et le développement de secteurs productifs créateurs d'emploi. Le gouvernement en a fait une priorité à travers la nouvelle charte de l'investissement ainsi que l'amélioration du climat des affaires;

D'autre part, plusieurs mesures et programmes actifs de promotion de l'emploi et des compétences permettent d'atténuer le phénomène en encourageant l'insertion.



Dans ce contexte, et en tant que Service Public de l'Emploi, L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) incarne une vision dynamique et engagée de sa principale mission, celle de contribuer à l'organisation et à la mise en œuvre des programmes de l'emploi qualifié décidés par les pouvoirs publics.

À cet effet, depuis sa création en 2000, l'agence déploie plusieurs mécanismes qui visent à dynamiser le marché du travail. L'action de l'ANAPEC se traduit sur le terrain et au quotidien par un réseaux d'agences implantés dans l'ensemble des provinces du royaume, et par un capital humain engagé et spécialisé qui agit au quotidien au service des citoyens et des entreprises dans la majorité des localités du royaume. Au niveau central, la nouvelle organisation compte trois lignes de métiers: l'emploi salarié et l'intermédiation, l'entrepreneuriat et la très petite entreprise, et le placement à l'international.

L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences porte à travers son Plan Stratégique de Développement un projet d'entreprise qui traduit son accompagnement engagé auprès de 4 cibles principales :

- Les chercheurs d'emploi salarié ou porteurs de projets en quête d'opportunités d'insertion ou de rapprochement du marché de l'emploi.
- Les secteurs et employeurs qu'ils soient Grands Comptes, PME ou TPE en quête de compétences.
- Les entrepreneurs existants : auto-entrepreneurs, unités économiques informelles ou très petites entreprise souhaitant se structurer, se développer et renforcer leur compétitivité.
- Différents acteurs en quête d'informations sur le marché de l'emploi à travers des dispositifs de veille et d'observation du marché de l'emploi au niveau national et régional, et des espaces d'échanges et de dialogue en vue d'améliorer l'employabilité.



En tant que Service Public de l'Emploi National, notre devoir est d'accompagner l'expérience de ces différents acteurs dans leurs différents parcours. Les engagements de l'ANAPEC sont ainsi véhiculés pour servir ces acteurs grâce à 5 valeurs :

- Équité : Servir équitablement et gratuitement dans le respect de l'égalité des chance et la diversité, tous nos clients internes et externes.
- Transparence : Agir avec intégrité, honnêteté et clarté en veillant sur la compréhension de nos offres et nos processus.
- Innovation : Encourager la créativité et l'agilité pour relever les défis et faire émerger de nouvelles solutions et modèles d'action renouvelés.
- Collaboration : Croire en la force du travail d'équipe, le partage et la valorisation des efforts pour atteindre notre objectif commun.
- Qualité : Servir avec les meilleures normes et avec efficacité et rigueur tous nos clients internes et externes.

Notre finalité est d': "Œuvrer ensemble pour l'emploi et les compétences" dans notre pays, chacun a son niveau, puis collectivement pour l'amélioration de l'employabilité. Chaque action qui permet d'accompagner un chercheur d'emploi vers une opportunité d'insertion est en soit une sortie positive, une première victoire pour le rapprocher d'un avenir meilleur.

Directrice Générale

Imane Delmaati